



Identité nationale et accès aux médias des mouvements sociaux représentant les minorités ethnoraciales

Marion Dalibert

► To cite this version:

Marion Dalibert. Identité nationale et accès aux médias des mouvements sociaux représentant les minorités ethnoraciales. 18ème congrès de la Société française des sciences de l'information et de la communication (SFSIC), May 2012, Rennes, France. hal-01612685

HAL Id: hal-01612685

<https://hal.science/hal-01612685>

Submitted on 7 Oct 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Identité nationale et accès aux médias des mouvements sociaux représentant les minorités ethnoraciales

Marion Dalibert, GERiiCO – Université Lille 3

En se basant sur l'analyse, effectuée dans une perspective constructiviste de discours, de la médiatisation de deux groupes protestataires, Ni putes ni soumises et le Mouvement des Indigènes de la République, au sein du *Figaro*, de *Libération*, du *Monde* et des journaux télévisés de *TF1*, *France 2* et *France 3*, cet article a pour ambition d'interroger l'accès à l'espace public des mouvements sociaux représentant les minorités ethnoraciales qui ont lutté pour la visibilité, et particulièrement le rôle de l'identité collective de la Nation française dans les processus de publicisation.

Un mouvement social se crée parce qu'il porte la définition d'un problème de société et son objectif est d'obtenir des réponses de la part de la sphère politique pour que ce problème soit résolu. Il est donc contraint de rendre publique sa cause afin qu'elle accède à l'agenda politique, les médias faisant office de relais entre les collectifs protestataires et la sphère politique (Neveu, 1999). Mais l'accès aux médias est loin d'être aisé. Un choix est opéré par les rédactions sur ce qui va faire l'objet d'une couverture médiatique : les mouvements sociaux doivent lutter et mettre en place des stratégies pour atteindre une certaine visibilité médiatique (Molotch et Lester, 1996).

Ni putes ni soumises (NPNS) est un mouvement social né en janvier 2002 pour lutter contre les violences sexistes en direction des femmes issues des minorités ethnoraciales qui vivent dans les banlieues. En mars 2003, NPNS a accédé à l'espace public : il a été vu et entendu par toute la communauté nationale (Arendt, 1961) et a pu participer au débat public (Habermas, 1978). Le Mouvement des Indigènes de la République (MIR) est un collectif protestataire qui s'est créé en janvier 2005 afin de dénoncer les discriminations systémiques et indirectes dont sont victimes les personnes issues de l'immigration postcoloniale. Le MIR, même s'il a utilisé les mêmes stratégies d'accès aux médias que NPNS, n'a pas atteint l'espace public : le mouvement a été très peu médiatisé et les membres du collectif n'ont pas pu porter un discours en leur nom (Spivak, 2009).

Partant de ce constat, nous souhaitons interroger les processus de publicisation des mouvements sociaux représentant les minorités ethnoraciales en nous intéressant particulièrement au rôle de l'identité collective de la Nation française. Notre corpus de recherche, analysé dans une perspective constructiviste d'analyse de discours, comprend l'ensemble des sujets de journaux télévisés (JT) de *TF1*, *France 2* et *France 3* et des articles du *Figaro*, de *Libération* et du *Monde* consacrés à NPNS (de 2002 à 2010) et au MIR (de 2005 à 2010), soit un total de 110 sujets et de 245 articles.

L'identité des mouvements sociaux

La couverture médiatique d'un mouvement social représente un enjeu très important : il faut que celle-ci soit conséquente et valorisante pour le groupe en lutte, valorisation médiatique qui s'incarne dans la construction de l'identité collective des membres du collectif protestataire (Neveu, 1999 : 44). Les mouvements sociaux courent toujours le risque d'être dévalori-

sés et représentés de manière péjorative dans les journaux ou à la télévision. Lorsque le groupe mobilisé atteint les médias, les membres du mouvement y sont représentés et la sphère médiatique met en scène leur identité collective en fonction de représentations collectives et d'imaginaires socioculturels propres à une société. Ses membres peuvent être représentés « positivement » (figure de la victime ou du héros) ou « négativement » (figure du scélérat ou du bouffon) (Cefaï, 2007 : 172). L'identité des groupes protestataires construite dans la sphère médiatique est appréciée et évaluée en fonction de ce qui est valorisé dans une société donnée. Pour Florence Passy et Marco Giugni, la mobilisation de récits et d'imaginaires collectifs dans la construction de l'identité collective d'un mouvement social est une des conditions de la réussite de celui-ci, notamment du point de vue de l'accès aux médias (Passy et Giugni, 2005 : 893).

L'imaginaire socioculturel et les représentations sociales propres à une communauté imaginée (Anderson, 2002 [1996]) apparaissent donc comme des ressources pour l'action collective. Un mouvement qui promeut une identité qui fait écho à celle de la communauté d'appartenance accèdera plus facilement aux médias qu'un autre. En France, l'identité nationale se traduit par un fort attachement à la République et à ses valeurs. Quatre éléments sont constitutifs de cette identité, éléments qui sont tous reliés au régime politique Republicain. Pour Patrick Weil, il s'agit du « principe d'égalité », de la langue commune à tous les habitants, de la « mémoire de la Révolution » et du principe de laïcité (Weil, 2010 : [en ligne]). Cette identité a régulé l'accès à l'espace public du MIR et de NPNS.

Le Même et l'Autre

NPNS s'est identifié à un « Nous ». En signifiant que les femmes issues des minorités ethnoraciales ne sont ni *putes* ni *soumises*, elles signalent qu'elles n'ont ni une pratique déviante de la sexualité, ni qu'elles sont « dominées » par les individus de genre masculin. Par le nom donné au mouvement, les membres de NPNS indiquent qu'elles se situent au milieu de ces deux déviations : elles se classent dans la norme. « La femme » (blanche) est aujourd'hui considérée comme étant libre, indépendante et émancipée. Son image n'est plus celle d'une femme soumise aux hommes. Dans leurs revendications, les membres de NPNS dénoncent les violences qu'elles subissent et qui les empêchent d'accéder à l'émancipation et aux mêmes droits que les citoyennes françaises blanches. Les membres de NPNS demandent à vivre comme les femmes blanches. Elles veulent se faire reconnaître dans l'espace public médiatique comme étant en adéquation aux normes du genre féminin de la société française.

Le MIR a, au contraire, promu une identité différentialiste. Les membres du mouvement se sont nommés comme étaient appelés les colonisés à l'époque de l'Empire colonial français. Et à cette période de l'histoire, les indigènes des colonies étaient exclus de la communauté des citoyens français et considérés comme « Autres » (Bancel, Blanchard et Vergès, 2006 : 31). Pour les colons (et la nation toute entière), l'indigène leur était inférieur : c'était un « sous-homme » qu'il fallait civiliser. Le MIR, en se nommant (et en se définissant) comme « Indigènes de la République », a construit et promu une identité collective qui met en scène l'altérité dont les personnes issues de l'immigration sont victimes et qu'il dénonce dans ses revendications. En se nommant « Indigènes de la République », le mouvement, tout en procédant à un renversement du stigmat (Goffman 1975), se définit comme « Autre » par rapport aux citoyens français. Cette différenciation se retrouve aussi dans la désignation du responsable. Un mouvement social doit nécessairement désigner un coupable (qui deviendra l'adversaire) du tort subi (Felstiner, Abel et Sarat, 1991). Le MIR a indiqué que les responsables des discriminations étaient « l'Etat », « la société » ou encore « la France ». C'est donc la nation française – à la fois *unité politique* (l'Etat) et *communauté des citoyens* (Schnapper, op. cit.) – qui, pour le mouvement, est responsable des discriminations. Le MIR est donc, sans jamais le formuler, en « opposition » avec les membres de la société française.

Par le nom donné au mouvement, le MIR dénonce également le caractère discriminant de la République alors que celle-ci est censée garantir l'égalité pour tous. Cette dénonciation met implicitement en cause les citoyens français (par la définition de leur identité collective) comme étant discriminants. Les membres du MIR sont donc en opposition à un « Nous » et cette opposition a largement contribué à leur invisibilité et altération médiatique.

La mesure de la visibilité médiatique

Comment, d'un point de vue méthodologique, peut-on affirmer qu'un groupe protestataire est visible aux yeux de toute la communauté nationale ? Pour nous, un mouvement social accède à la visibilité sociale lorsque celui-ci est « promu au rang d'événement » (Krieg, 1996 : 114-115) dans les médias d'information généraliste. Selon Erik Neveu et Louis Quéré, une occurrence fait événement lorsque celle-ci « reçoit une certaine pertinence (*relevance*), valeur, importance, en fonction d'une perspective et fait l'objet d'une focalisation de l'attention publique » (Quéré et Neveu, 1996 : 12). Pour savoir si le MIR et NPNS ont été « promus au rang d'événement », nous avons étudié leur processus d'événementialisation dans le dessein d'observer à quelle(s) période(s) le mouvement a été le plus médiatisé et valorisé dans les médias. Nous avons compté le nombre d'articles et d'extraits de JT consacrés à chaque mouvement par mois (et pour chaque journal de presse et chaîne de télévision) ainsi que leur « taille » (en nombre de mots pour la presse et en nombre de secondes pour la télévision). Nous avons effectué ce même type de comptage au niveau du genre des articles et des sujets de JT (nombre de reportages ou encore de brèves consacrés à chaque mouvement par mois et pour chaque médias étudiés), au niveau de la mise en rubrique (« société », « événement », etc.) et du positionnement en une pour la presse et dans les titres pour la télévision.

Le MIR n'a pas été promu au rang d'événement et sa cause n'est pas passée à l'agenda politique. De janvier 2005 à mai 2006, 37 articles et 2 brèves en images ont été consacrés au mouvement, mais la médiatisation fut insuffisante et trop sporadique pour permettre au mouvement de faire événement et d'atteindre la visibilité sociale. Premièrement, le mouvement a été invisible à la télévision (seul *TF1* lui consacra une brève en images en mai 2005 et mai 2006). Deuxièmement, il a été médiatisé irrégulièrement dans la presse et de façon inégale selon les journaux (*Le Figaro* ne lui a par exemple consacré que 2 articles). Le MIR a principalement été médiatisé et valorisé dans *Le Monde* (25 articles lui ont été consacrés dont plusieurs positionnés en Une) mais cette valorisation effectuée uniquement par un journal n'a pas été suffisante pour que le mouvement accède au statut d'événement médiatique.

NPNS a fait quant à lui événement dans les médias et sa cause est passée à l'agenda politique (des mesures ont été formulées par le Premier Ministre le 8 mars 2003), mais 15 mois après ses premières actions et la publication des premiers articles. De janvier à décembre 2002, la médiatisation de NPNS est extrêmement faible et irrégulière. C'est à partir du 31 janvier 2003, soit lors du lancement de « la Marche des femmes des quartiers pour l'égalité et contre les ghettos », marche organisée par NPNS du 1^{er} février au 8 mars 2003, que la médiatisation a augmenté. De janvier à mars 2003, 25 articles seront publiés et 15 sujets de JT y seront consacrés. NPNS sera d'ailleurs promu au rang d'événement lors de la Journée internationale des femmes le 8 mars 2003 : 15 articles furent publiés, 9 sujets de JT diffusés et le mouvement fut fortement valorisé dans les journaux (positionnement des articles en une ou des sujets de JT dans les titres, classement des articles sous des rubriques à visée événementielle, etc.).

L'identité des membres de NPNS valorisée dans les médias

Pour étudier la valorisation médiatique de l'identité de chaque collectif protestataire, nous avons analysé l'identité socio-discursive des membres de NPNS et celle du MIR. L'identité socio-discursive est entendue ici comme le produit d'actes d'identification et de catégorisation (Brubaker, 2001) mis en scène dans le discours médiatique et opérés par le

mouvement, les journalistes et les acteurs sociaux qui ne sont ni journalistes, ni membres du groupe qui se mobilise, mais dont la parole a été rendue visible dans les médias. Nous avons dans un premier temps procédé à l'étude quantitative des paradigmes désignationnel et définitionnel (Mortureux, 1993 : 118) des militants de NPNS et du MIR avant d'analyser de manière qualitative leur identité socio-discursive. Nous avons ainsi relevé, trié et analysé tous les syntagmes désignatifs et toutes les périphrases définitoires présents dans le corpus.

L'identité socio-discursive des membres de NPNS qui s'est incarnée dans le stéréotype de la « jeune fille des banlieues » a été extrêmement positive. Cette jeune fille, construite comme se battant pour accéder à la norme du genre féminin des sociétés occidentales, a été représentée comme soumise à la violence de son frère et des garçons de son âge (le stéréotype du « jeune garçon des banlieues »), à ses parents qui l'obligent à rester cloîtrée chez elle et à la religion musulmane : elle risque le mariage forcé et doit absolument préserver sa virginité :

« Ce contrôle social est souvent exercé par les grands frères ou les cousins. "Un jour, mon cousin m'a baffée parce qu'il avait trouvé des cigarettes dans mes affaires", raconte Kahina. "Lui, il fume depuis l'âge de 13 ans, mais moi, je n'ai pas le droit. Ce n'est pas pour ma santé, c'est parce qu'il trouve que c'est vulgaire." » LE MONDE (25/10/2002) : « Pour les garçons, celle qui fume dans la rue ou qui n'est plus vierge, c'est une pute ». p.11.

« Commentaires en voix off du journaliste : - Poussée au désespoir, Céline, 22 ans, Turquie d'origine, a fui sa famille. Tout un clan de grands-parents et parents dressé contre elle, pour la pousser à un mariage forcé organisé au nom d'une tradition d'un autre âge. Interview de Céline : - J'en pouvais plus, je... si je restais là-bas, c'est sûr que j'allais me suicider parce que j'peux plus vivre comme ça. Mes parents, ils m'laissaient rien faire, j'pouvais pas sortir, j'pouvais rien faire en plus tous les jours ils me harcelaient de me marier comme ça ! J'en avais ras le bol ! » TF1 (06/03/2005), JT de 13h.

Interview de Loubna Méliane (membre de NPNS) : *« [...] il y a à la fois la vie à l'intérieur du quartier où on est complètement cachées ! C'est le terme oui ! On est complètement cachées ! » FRANCE 3 (14/02/2003), JT de 20h et de nuit.*

« [...] les femmes doivent raser les murs, se faire transparentes, nier leur féminité, pour éviter les ennuis. » LE FIGARO (05/02/2003) : « La rage au ventre ». p.9.

« Des jeunes filles se mettent à porter le voile pour être plus respectées. D'autres adoptent le survêtement, informe et masculin. Elles donnent ainsi des gages publics de soumission. » LIBERATION (15/05/2002) : « Femmes des cités, femmes révoltées » p.19

La « jeune fille des banlieues » est une « proie » pour les garçons de son âge et contrainte de porter le voile ou d'adopter des attitudes du genre masculin pour se protéger de la demande sexuelle des garçons. Elle est construite comme soumise et donc déviante des normes de genre. Mais avec NPNS, elle lutte pour devenir « libre et émancipée », pour avoir le droit de vivre comme toutes les citoyennes françaises et d'adopter les codes de la féminité blanche. L'identité socio-discursive des membres de NPNS a fait écho à l'identité nationale française. Ils ont été construits comme faisant partie du « Nous » de la communauté nationale. A l'inverse, Les membres du MIR ont été mis en scène dans les médias comme représentant une menace pour les valeurs républicaines : ils ont été altérés. Ils ont été construits comme étant communautaristes, d'extrême gauche et surtout islamistes :

« Le programme est distribué par des associations islamistes, soutenues par une certaine gauche. » LIBERATION (02/03/2005) : « Fadela Amara : "Moi, fille d'immigrés, pour l'égalité et la laïcité" ». p. 32.

« Dans l'orbite du PC et de l'extrême gauche, une poignée d'associatifs qui s'étaient découverts dans le combat contre la loi interdisant le voile à l'école, réfléchissaient depuis l'été 2004 sur le meilleur moyen de poursuivre la "lutte". [...] Autour de ce noyau se sont agrégés des militants proches du député maire PC de Saint-Denis Patrick Braouzec, des fidèles de

l'islamiste Tarik Ramadan, des membres d'Attac, des trotskistes. » LE FIGARO (25/02/2005) : « Les "indigènes" s'en prennent à la "France coloniale" ». p.9.

« *Les promoteurs de l'appel se situent essentiellement au sein des courants qui avaient mené la lutte contre la loi interdisant les signes religieux à l'école. Laïcs et proches des altermondialistes comme le collectif "Les mots sont importants", musulmans comme le site oumma.com, qui diffuse le texte, ou le Collectif des musulmans de France, proche du prédicateur suisse Tariq Ramadan, que l'on retrouve parmi les signataires.* » LE MONDE (22/02/2005) : « Des "enfants de colonisés" revendiquent leur histoire ». p.8.

En mettant en cause la République et les citoyens français comme étant discriminants, les membres du MIR ont été invisibles et altérés dans les médias, ce qui a contribué à disqualifier le mouvement et ses revendications auprès de l'opinion publique.

Conclusion

L'identité collective de la Nation française régule l'accès à l'espace public médiatique des mouvements sociaux représentant les minorités ethnoraciales. Pour pouvoir accéder aux médias, les groupes protestataires sont contraints de promouvoir une identité et de formuler des revendications répondant à l'imaginaire entourant la Nation française. On peut donc se demander si les minorités ethnoraciales peuvent porter un discours critique vis-à-vis de la société française et dénoncer, par exemple, les discriminations systémiques dont elles sont victimes. Risquer d'être mis en scène dans les médias comme représentant une menace pour la République et la Nation tout entière en fonction du discours que l'on porte, redessine l'espace public lui-même dans le sens où tous les discours ne peuvent pas être rendus visibles médiatiquement et socialement. Comme le dit Judith Butler, « ces menaces [les qualifications d'antisémite et d'islamiste] décident des limites mêmes de la sphère publique en imposant des limites au dicible. Autrement dit, la sphère du discours public s'apprête à devenir le lieu et le temps mêmes d'où toute perspective critique est exclue » (Butler, 2005 : 160).

Bibliographie

- Anderson B., 2002 [1996], *L'imaginaire national*, Paris, La Découverte, 212 p.
- Arendt H., 1994 [1961], *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 117 p.
- Bancel N., Blanchard P. & Vergès F., 2006, *La République coloniale*, Paris, Hachette Littératures, 174 p.
- Brubaker R., 2001, « Au-delà de l'"identité" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°139, 66-85
- Butler J., 2005, *Vie précaire*, Paris, Editions Amsterdam, 195 p.
- Cefaï D., 2007, *Pourquoi se mobilise-t-on ?* Paris, La Découverte/M.A.U.S.S., 727 p.
- Felstiner W.L.F, Abel R. L. et Sarat A., 1991, « L'émergence et la transformation des litiges : réaliser, reprocher, réclamer », *Politix*, n°16, 41-54
- Goffman E., 1975, *Stigmate*, Paris, Editions de Minuit, 175 p.
- Habermas J., 1997 [1978], *L'espace public*, Paris, Payot et Rivages, 324 p.
- Krieg A., 1996, « "La purification ethnique" dans la presse. Avènement et propagation d'une formule », *Mots*, n°47, 109-125
- Molotch H. et Lester M., 1996, « Informer : une conduite délibérée de l'usage stratégique des événements », *Réseaux*, n°75, 23-41
- Mortureux M.-F., 1993, « Paradigmes désignationnels », *Semen*, n°8, 117-136
- Neveu E., 1999, « Médias, mouvements sociaux, espaces publics », *Réseaux*, n°98, 17-85

Neveu E. et Quéré L., 1996, « Présentation : Le temps de l'événement 1 », *Réseaux*, n°75, 5-21

Passy F. et Giugni M., 2005, « Récits, imaginaires collectifs et formes d'action protestataire. Une approche constructiviste de la contestation antiraciste », *Revue française de science politique*, n°55, 889-918.

Schnapper D. (2003 [1994]), *La communauté des citoyens*, Paris : Gallimard, 320 p.

Spivak G. C., 2009, *Les subalternes peuvent-elles parler ?* Paris, Editions Amsterdam, 109 p.

Weil P., 2010, « Les quatre piliers de la nationalité », *Le Monde.fr* [en ligne], consultée le 26/01/2011, <URL : http://www.lemonde.fr/cgi-bin/ACHATS/acheter.cgi?offre=ARCHIVES&type_item=ART_ARCH_30J&objet_id=1132995 >